

"Réinventer"

Le moment est venu de "réinventer" notre collectivité.

Les changements institutionnels récents - mise en œuvre de la loi Notre principalement - et les bouleversements politiques résultant des dernières consultations électorales nationales, rendaient indispensable que nous nous posions la question de l'avenir de la collectivité départementale, et que nous examinions les conditions permettant de réévaluer son rôle et d'améliorer la visibilité de son action.

Les conséquences pratiques de l'application de la loi Notre sont maintenant connues. Elles donnent lieu à des conventionnements à l'échelon régional, et nécessitent de poursuivre un "toiletage" de nos politiques qui entraînera mécaniquement l'arrêt de certaines d'entre elles.

En raison d'un manque de recul, les enseignements des récentes consultations électorales - élection présidentielle et élections législatives - sont plus difficiles à cerner. Les plus évidents permettent cependant d'établir un constat qui doit nourrir lucidement notre réflexion et notre action.

Les vieux partis, adossés à de vieilles méthodes, ont cédé le pas à des mouvements plus récents, plus en phase avec les attentes de la société. Ne pas en prendre acte, ne pas en tirer de conséquences ni modifier nos pratiques serait le signe d'un immobilisme coupable.

Pour ma part, je m'y refuse.

Nous ne partons pas d'une feuille blanche, et nos initiatives passées - référendum citoyen sur les OGM, mise en place de repas de saison et de proximité dans les cantines de nos collègues, "pass culturel" pour les familles modestes, numéro vert social, accueil de jour pour les familles concernées par la maladie d'Alzheimer, déploiement sans égal dans la Région d'internet à "haut et très haut débit", opération "dites 32" pour attirer des jeunes médecins dans le Gers - témoignent d'un savoir-faire en matière d'innovation qui nous a souvent permis d'être en avance par rapport aux autres Départements de Midi-Pyrénées.

Pourtant, depuis quelques années, en raison des contractions budgétaires que nous avons connues, mais aussi d'une forme de routine, nous avons stagné.

Réinventer, cela implique que nous nous engagions à rénover et innover.

Rénover nos pratiques s'agissant de politiques qui restent inchangées quant à leurs objectifs, mais qui doivent évoluer dans leur mise en œuvre.

Innover avec des approches et des outils qui nous permettront de répondre aux attentes nouvelles des gersois.

Partager :

L'enseignement le plus visible des récents scrutins nationaux me paraît être l'appétit des citoyens - à tout le moins affiché - de démocratie continue, et d'association à l'élaboration des politiques décidées. Le vote n'est plus un blanc-seing pour la durée du mandat, et le "citoyen-électeur" veut contrôler les politiques qui sont menées : contrôle a priori des choix, contrôle continu de leur mise en œuvre et contrôle a posteriori de leur exécution.

Cette "démocratie continue", c'est "l'expérience vivante des citoyens inventant en continu les formes de leur vie", pour reprendre les mots du constitutionnaliste Dominique Rousseau.

Le rôle joué par les réseaux sociaux pendant les scrutins nationaux, mais aussi avant, pour l'élaboration de programmes participatifs ou collaboratifs, éclaire d'un jour nouveau les attentes et les exigences du "citoyen-électeur", et nous indique la voie à suivre pour qu'il devienne un « citoyen-acteur ».

L'objectif de rénovation et d'innovation que je vous propose, doit nous permettre de concevoir une nouvelle démocratie, toujours "représentative", mais aussi "citoyenne", moins "verticale" et plus "participative".

Nous devons pour cela - et quelles qu'aient pu être mes réticences passées à ce sujet - retourner plus régulièrement devant les citoyens, non seulement pour leur rendre des comptes, mais également pour les écouter, en le faisant au plus près d'eux.

Des "comptes rendus de mandat", devant des "conventions de citoyens", auront donc lieu, plusieurs fois par an. Ces conventions décentralisées, en présence de conseiller(e)s départementaux (tales), seront animées par des intervenants extérieurs à notre collectivité.

La première de ces "conventions de citoyens" sera consacrée à la présentation du projet "Réinventer", et aura lieu au cours du premier trimestre 2018. Les autres "conventions" pourraient être "thématiques".

De la même manière, au moment où nous consacrons des sommes importantes pour équiper le Département en internet à "haut, et très haut débit", nous devons investir l'ensemble des réseaux sociaux.

Le site du Conseil Départemental du Gers deviendra une plate-forme d'information dynamique et collaborative. Une page Facebook du Département, ouverte au début du mois de septembre, permettra d'informer les citoyens sur les politiques que nous menons, de recueillir leurs avis, et de mettre en ligne des "vidéos" permettant d'illustrer ces politiques.

Pour être plus performant dans ces domaines, je préconise la création d'une véritable Direction de la communication et de l'information numérique au sein de notre collectivité - nous sommes l'un des rares Départements d'Occitanie à ne pas en avoir – afin de coordonner et d'impulser notre présence au travers des différents outils à notre disposition sur l'ensemble des réseaux sociaux.

Sous la responsabilité d'un Directeur ou d'une Directrice de la communication et de l'information numérique, ce service sera animé par une petite équipe, jeune, fonctionnant comme une "Start Up de communication".

Dans cet esprit, nous sommes en train de recruter un ou une "community manager" qui sera, le cas échéant, épaulé(e) par un ou une stagiaire longue durée.

Choisir :

Pour informer et partager, encore faut-il clarifier ses choix.

Si nous voulons préciser nos priorités politiques pour mieux les faire connaître ensuite, cela suppose d'abord d'assumer pleinement le rôle de « collectivité de la proximité » dévolu au Département, ainsi que sa place dans la politique sociale du Pays.

Cela suppose aussi de ne pas vouloir « tout faire », pour mieux faire ce qui nous incombe.

Au-delà des contraintes, mais aussi des opportunités de la politique sociale, compétence historique et revendiquée, au-delà de l'entretien habituel de nos collègues et de nos 3550 kilomètres de routes départementales, il faudra faire des choix.

Sans entrer dans le détail, certaines priorités seront réaffirmées, qui correspondent à la vocation de proximité de notre collectivité et à la philosophie politique qui est la nôtre depuis des années :

L'action culturelle, avec le développement des arts et le soutien aux événements culturels - direct s'agissant de Flaran, Memento ou l'Astrada, indirect lorsqu'il s'agit d'associations, ou des Festivals - doit rester prioritaire.

Prioriser l'action culturelle - pour laquelle nous sommes le 3ème Département d'Occitanie pour le pourcentage du budget qu'il y consacre - c'est reconnaître qu'elle est foisonnante dans le Gers, et que son accès demeure à nos yeux consubstantiel de l'exercice de la citoyenneté.

De même, nous devons apporter un soutien robuste au réseau associatif départemental dans son ensemble. Là encore, l'histoire de celui-ci, qui se confond avec celle des foyers ruraux et de l'éducation populaire, justifie que nous maintenions cet effort en direction du monde associatif gersois.

Pour l'agriculture - hors financement de l'hydraulique - et en tenant compte de la compétence désormais dévolue à la Région dans ce secteur, nous devons nous recentrer sur nos engagements constants : agriculture bio, agro-foresterie, restauration de saison et de proximité. La question du soutien à la promotion des productions issues des filières de qualité se posera et j'ignore si elle pourra se régler au niveau du seul budget communication de notre collectivité.

Enfin, deux autres priorités feront, je pense, consensus : la poursuite du déploiement du haut et du très haut débit, et les actions liées à la "transition énergétique pour la croissance verte". **Un plan "Département à Énergie Positive" sera réalisé en partenariat avec l'entreprise Écocert.**

La poursuite du déploiement du THD visera à nous faire conserver l'avance qui est la nôtre au sein de la Région Occitanie (en moyenne, nous achèverons notre déploiement avec 4 à 5 ans d'avance sur les 12 autres départements de la Région), avance qui peut s'avérer déterminante pour conserver ou attirer des entreprises et des populations pour lesquelles le numérique est devenu prioritaire dans le choix de leur implantation. Cette "avance", devra aussi être mise à profit pour aller plus loin sur le plan technologique, en sollicitant pour cela notre opérateur (cf. propositions de "Gers Numérique").

Pour ce qui est des "transitions" - écologiques et énergétiques - elles devront irriguer nos politiques et demeurer notre marque de fabrique. Les initiatives en matière de transition énergétique se feront en lien avec la politique régionale qui vise à faire de l'Occitanie une Région d'excellence en la matière.

Aménager :

Notre soutien aux communes et à leurs groupements a fait l'objet, il y a quelques mois, d'une réflexion spécifique et de la définition d'un projet : "Gers 2030". Ce dispositif, qui est en train de devenir opérationnel, s'intégrera au projet global "Réinventer".

J'ai signé, les 8 et 21 septembre dernier, les deux premiers Contrats Départementaux de Développement avec les EPCI du Saves, et des Bastides de Lomagne, et les autres Contrats seront signés d'ici la fin de l'année. Les "Dotations Départementales Rurales" (DDR), dont nous réservons l'affectation aux petites communes, feront l'objet, elles aussi, de conventions entre le Département et celles qui seront bénéficiaires de ce dispositif.

Innover :

Nous ne pourrons réinventer notre politique départementale sans rechercher des solutions innovantes, ni prendre de risques.

Voilà quelques-unes de ces initiatives novatrices que nous allons prendre, d'ici 2020 :

- Nous mettrons en place, dès 2018, une part de budget "participatif" pour nos investissements avec une consultation des gersois, et un financement des projets qu'ils auront retenu. Une enveloppe de 1M€ sera affectée à ce budget participatif, soit un peu plus de 3% de nos crédits d'investissement (30M€ en moyenne). Une fraction de ce budget participatif sera réservée à l'appréciation et au choix du Conseil Départemental des Jeunes qui proposera à notre collectivité de financer les projets retenus par les élu(e)s du CDJ.

- Nous créerons, dès 2018, un "Fonds de dotation", sorte de "Fonds souverain départemental". Ce Fonds qui s'intitulera "Gers Demain", permettra de mobiliser des financements privés, au sein d'une entité elle-même de droit privé. Autorisé par la loi de modernisation de l'économie de 2008, la création de ce Fonds devra être approuvée par la Collectivité départementale, ainsi que ses statuts. L'objet de ce Fonds - son périmètre - sera élaboré conjointement entre la collectivité et les

donateurs privés. Doté d'un Conseil d'Administration, « Gers Demain » sélectionnera, puis financera des opérations d'intérêt général en rapport avec son objet. Ce Fonds de dotation doit être à la base d'une recherche plus systématique de financements privés pour certaines de nos actions. **J'envisage de proposer la présidence de "Gers Demain" à l'ancien Président de la CCI, Michel Doligé.**

- **Nous créerons une "marque départementale"**, fédératrice - à l'instar de celle adoptée par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis ("In 93"). Après réflexion, et puisque le CDTL du Gers l'a déjà largement utilisée, **je préconise de retenir "So Gers" pour illustrer cette volonté fédératrice, en l'étendant à d'autres secteurs que le tourisme, et plus généralement à toutes les actions que mènera notre collectivité.** Pour porter cette marque, à l'intérieur et à l'extérieur du Gers, **des "ambassadeurs/ambassadrices So Gers", 32 dans un premier temps, seront désignés sur la base du volontariat, qu'ils soient résidents ou non dans le Département.** Une Charte "So Gers" sera élaborée qui précisera ce que nous attendons de ces ambassadeurs/ambassadrices. **En coordination avec le CDTL du Gers et sa Présidente Gisèle Biémouret, j'envisage de confier l'animation de ces "ambassadeurs/ambassadrices So Gers" à André Daguin.**

- **Nous serons "ouverts" aux expérimentations que pourrait nous proposer le Gouvernement.** Des premières discussions en ce sens ont eu lieu cet été avec le Ministère de l'Éducation.

- **Nous engagerons nous-mêmes, en sollicitant une habilitation de la part du Gouvernement lorsque c'est nécessaire, des expérimentations relevant de nos compétences, en particulier dans le champs social.** Ces expérimentations seront limitées dans le temps (périodes de 2 ans), compatibles avec notre trajectoire financière et devront répondre à une attente des publics concernés, **comme par exemple le "revenu universel d'existence" pour les jeunes, et en particulier les jeunes agriculteurs** (voir expérimentation envisagée au CD33).

- **Le champs du vieillissement et de la "Silver Economy" doit être l'occasion de développer une nouvelle expertise, et de proposer, là aussi, des expérimentations/innovations, créatrices d'emplois.**

- **Nous favoriserons, en liaison et avec le soutien financier de la Région, l'émergence de "tiers lieux", dédiés plus particulièrement à l'innovation.** Pour que ce concept colle aux besoins réels des gersois, nous analyserons avec précision ce qui se fait ailleurs - y compris dans le secteur privé - et ce qui fonctionne, en conservant à l'esprit l'idée d'une démarche "évolutive". Nous interviendrons aussi dans l'émergence d'un Fab Lab départemental, souhaité par la Région. **Je souhaite que la réflexion au sujet du Fab Lab départemental se fasse en étroite concertation avec la ville d'Auch,** son agglomération et la Région qui, vous le savez, dispose d'une école du numérique au chef-lieu de notre Département.

- **Nous rechercherons également une labellisation nationale de nos actions les plus innovantes et un partenariat avec la Fondation "La France s'Engage".**

Mais nous innoverons aussi au plan institutionnel. Puisque le Gouvernement dit vouloir moduler ses soutiens financiers en fonction de la volonté affichée par les collectivités d'évoluer dans leurs structures, nous serons dans ce domaine, volontaires. Ces innovations institutionnelles devront nous permettre d'optimiser nos moyens et de valoriser nos actions, en nouant des relations partenariales avec d'autres collectivités territoriales.

Je vois pour ma part trois types de partenariats possibles :

- **D'abord un partenariat renforcé avec la Région Occitanie.** Confrontée à la montée en puissance des métropoles, et au-delà même de la répartition des compétences définie par la loi Notre, la Région doit selon moi affermir ses liens avec les départements. **J'ai rencontré la Présidente de Région Carole Delga le 8 septembre dernier pour lui proposer d'entamer cette démarche et d'aboutir à une sorte de "contrat d'objectifs" entre la Région Occitanie et le Département du Gers.**

- **Ensuite je souhaite que nous soyons disponibles pour développer des partenariats spécifiques avec d'autres départements d'Occitanie, en particulier avec le département de la Haute-Garonne,** dans le but de mutualiser certaines des politiques que nous avons en commun (haut-débit, éducation, culture, transport...), en veillant à ce que ces accords ne soient pas antinomiques avec notre collaboration avec la Région.

- Enfin, toujours au chapitre des innovations institutionnelles, **nous allons initier un partenariat plus original, d'ingénierie, d'échanges de savoir-faire, de coopération intellectuelle, avec des collectivités départementales plus lointaines, mais désireuses de nouer, elles aussi, des relations avec le Gers. D'ores et déjà, j'ai engagé les discussions avec deux collectivités franciliennes, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, et la Ville de Paris, sur le thème de la ville durable et de la mobilité dans les transports. Dans le même temps, notre collectivité, en lien avec l'entreprise Écocert, et l'association « Arbres et Paysages32 », apportera ses conseils et son savoir-faire à ces collectivités dans le domaine de la restauration collective bio, de celui des circuits courts et de l'agroforesterie.**

Porter :

Pour porter et mettre en œuvre cette rénovation, concevoir ces innovations, rechercher ces solutions, les financer, les partager et finalement "réinventer" la gouvernance de notre politique départementale, **il faudra une mobilisation forte des élu(e)s, de la majorité comme de l'opposition, mais aussi une implication forte de notre administration** que j'invite à investir notre projet. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai souhaité que tout l'encadrement de notre collectivité puisse assister à cette séance, qui est également retransmise à l'attention de tous les agents, via l'intranet du Conseil Départemental. **Réinventer, c'est aussi redonner du sens au travail de chaque agent de notre collectivité.**

Au sein de la Direction des Moyens Éducatifs et de l'Action Culturelle, et en lien avec la Direction Générale des Services, **je nommerai à compter du 1er janvier 2018 une Directrice-adjointe, en l'occurrence Marie-Pierre Desbons, qui sera chargée de l'animation de cette politique** et disposera pour cela d'une feuille de route, visant à mobiliser l'ensemble des directions et des agents de notre collectivité.

Afin de bénéficier de toutes les innovations et expérimentations possibles, nous compléterons ce dispositif en recherchant, chaque fois que c'est nécessaire, des collaborations extérieures et l'appui logistique de structures innovantes déjà engagées dans la réflexion sur le design et l'avenir des territoires ruraux.

Enraciner :

"Réinventer" sera un projet vivant, qui évoluera en fonction des retours que nous aurons de la part des gersoises et des gersois.

Pour enraciner notre projet, le faire connaître, tester sa conformité avec les attentes des gersois - élu(e)s et citoyen(ne)s - il faut aller le constater sur le terrain. **Je reprendrai donc, dès le mois de janvier prochain, des visites cantonales, tous les 15 jours, avec les conseillères départementales et conseillers départementaux élu(e)s sur les territoires concernés.**

Démocratiser :

Je n'ai jamais été un partisan de l'abolition du clivage gauche-droite au niveau national. L'avenir dira si j'ai raison ou tort, mais je ne le suis toujours pas.

Pas plus que je ne suis partisan, au plan local, du "confusionnisme" qui a pu consister par le passé - ce fut le cas dans notre collectivité - à attribuer des postes de l'exécutif à des membres de l'opposition.

Il n'est donc nullement question dans mon esprit de faire disparaître ce clivage entre majorité et opposition.

En revanche, j'incline désormais à penser qu'il faut confier à cette dernière des responsabilités institutionnelles, dans le cadre d'une démocratie plus respectueuse de ses droits et plus moderne dans son fonctionnement.

Je proposerai donc de confier à un membre de l'opposition le poste de Président de la Commission des finances du Conseil Départemental.

Que les choses soient claires pour ceux qui, pour une raison ou une autre, s'alarmeront d'une telle proposition, ou essaierons de lui donner un sens qui n'est pas le bon.

Cette initiative n'a pas vocation à faire du Conseil Départemental du Gers une collectivité "ni de gauche, ni de droite".

Pas plus qu'elle n'a vocation, si l'opposition l'accepte, à contraindre celle-ci à valider et voter, mécaniquement, les exercices budgétaires proposés par la majorité.

Elle n'est dans mon esprit qu'un élément parmi d'autres du projet "Réinventer," qui vise plus largement à ce que nous soyons, en tous domaines, plus en phase avec les attentes démocratiques de nos concitoyens.

J'ajoute enfin, qu'il ne saurait être question, sauf si elle le souhaite, que la réponse à cette proposition intervienne au cours de cette séance. Je me tiens à la disposition des Présidentes et des Présidents des Groupes concernés pour en discuter, d'ici notre prochaine séance plénière.

Dans le même esprit, **s'agissant du programme "Gers 2030" à destination des EPCI et des communes rurales, je souhaite qu'en appui des deux Vice-présidents qui ont été désignés pour en suivre l'exécution - Françoise Cazalé et Philippe Dupouy - un élu de l'opposition soit associé à la mise en œuvre de ce dossier.** Cet élu(e) pourrait être membre d'un Groupe différent de celui qui assumera la Présidence de la Commission des finances.

Financer :

Les perspectives budgétaires de la collectivité départementale vont rester tendues pendant longtemps encore. Elles pourraient même se dégrader fortement si des décisions ne sont pas prises au plan national pour ce qui concerne nos dépenses de solidarité.

À moins de bénéficier, comme les Régions, de l'affectation de tout ou partie d'une fiscalité dynamique, et même si la baisse des dotations semble marquer une pause, le discours de l'État sur la nécessité pour les collectivités locales de réaliser encore des économies - discours démagogique mais très populaire dans l'opinion publique - va continuer de peser sur nos marges de manœuvres.

Et il est illusoire de penser que les "droits de mutation" que nous percevons à l'occasion des transactions immobilières (DMTO) compenseront nos baisses de recettes.

Il faudra donc tenir la dépense, comme nous le faisons depuis plusieurs années, et arrêter - en s'appuyant sur la loi Notre - certaines politiques facultatives, afin de desserrer un peu l'étreinte, tout en poursuivant la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Au-delà de cette gestion rigoureuse de nos équilibres budgétaires, si nous voulons agir et financer nos priorités, il nous faudra innover en matière d'ingénierie financière, c'est le sens du Fonds de dotation que j'évoquais il y a un instant.

Agir :

La période de mise en œuvre du projet "Réinventer" sera 2017 - 2020, avec un bilan d'étape au printemps 2020, mais ce projet va bien au-delà. Il n'est pas non plus figé, et pourra évoluer au fil de ce dialogue que je souhaite restaurer avec les gersoises et les gersois.

Le projet de budget pour 2018 traduira financièrement les orientations annoncées et fixera notamment les crédits consacrés au budget participatif, de façon à ce que le financement des premiers projets retenus intervienne en 2019.

Mesdames les conseillères départementales, Messieurs les conseillers départementaux, Mesdames et messieurs les Directeurs, Chefs de services, Mesdames et messieurs les agents du Conseil Départemental.

Je vous propose de relever un défi et de porter une ambition, celle de "réinventer" notre collectivité. Cela suppose de partager pour mieux associer, de choisir pour ne pas nous éparpiller, d'innover pour progresser collectivement. Cela suppose aussi que nous nous dépassions pour servir le Gers et les gersois.

Philippe MARTIN
Président du Conseil Départemental du Gers
29 septembre 2017